



**COMMUNIQUE DE PRESSE
REGIE DIEPPOISE POUR LES ACTIVITES PORTUAIRES**

22 MAI 2019

COMMUNIQUE

Le Port de Dieppe hisse le Pavillon Bleu

Le Pavillon Bleu, décerné pour la 10^{ème} année consécutive au Port de Dieppe par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE), récompense le Port de Dieppe pour sa politique volontaire en matière de gestion environnementale et de tourisme durable.

Le Pavillon Bleu, Ecolabel bien identifié par les plaisanciers français et européens distingue les ports de plaisance pour leur capacité à intégrer l'environnement dans la gestion globale du domaine portuaire.

Les critères retenus pour obtenir le label prennent en compte le niveau d'équipement du Port et la nature des investissements, les conditions d'accueil des plaisanciers, les dispositifs mis en place pour le respect du milieu marin, la gestion de l'eau, le traitement et la collecte des déchets mais aussi les mesures de sensibilisation du public en faveur de l'environnement.

Le Port de Dieppe - avec des activités sportives et des manifestations nautiques en plein essor et une offre de plus de 800 anneaux -, fait du nautisme une activité économique et touristique à part entière et de la gestion durable et responsable du milieu marin une priorité de son action. Le bâtiment Ango, Haute Qualité Environnementale met à la disposition des plaisanciers et des touristes les équipements les plus modernes et offre à la région dieppoise sa plus belle ambassade. Le port à sec réalisé dans l'ancienne cale sèche, lauréat de l'Appel à projets des ports de plaisance exemplaires, accroît la capacité d'accueil des plaisanciers tout en préservant un patrimoine maritime exceptionnel.

Pour Jean-Christophe LEMAIRE, Vice-Président du Syndicat Mixte Ports de Normandie et Président de la Régie Dieppoise pour les Activités Portuaires : « *Le Port de Dieppe, acteur engagé au service de la croissance bleue, agit dans la durée pour la protection de l'environnement marin. Le pavillon bleu récompense la mobilisation des agents portuaires au quotidien et la qualité des investissements réalisés par Ports de Normandie. Deux Labels - Pavillon Bleu et qualité Plaisance 5 étoiles - confortent aujourd'hui l'attractivité du port de plaisance de Dieppe et de la côte d'Albâtre.* »

**Régie Dieppoise pour les
Activités Portuaires**

24 quai du Carénage

CS 40213

76201 DIEPPE Cedex

Tel : 02 35 56 86 56

www.portdedieppe.fr